

### Compétences visées

*Comprendre le droit des étrangers dans le cadre d'une démarche de prise en soin.*

### Objectifs et contenus

#### **Se repérer dans les différents statuts des étrangers séjournant/résidant en France**

- Les réfugiés statuts et droits sociaux : apports de la loi 2016 et des recommandations du défenseur des droits.
- Les étrangers hors Union Européenne (UE) : séjour avec visa touristique, statut, droits sociaux, droits aux soins, situations exceptionnelles.
- Le droit d'asile : démarches, situation d'attente, recours en cas de rejet, droits sociaux.
- Les étrangers malades : obtention du statut, renouvellement, notion de circonstance humanitaire exceptionnelle (portée et limites, droits sociaux).
- Les étrangers parents d'enfants malades : conditions d'obtention de l'APS et droits sociaux.
- Les autres situations : séjours vie privée et familiale, regroupement familial, étudiants, travailleurs étrangers et droits sociaux.
- Le zoom sur les ressortissants du Maghreb et de l'Afrique sub-saharienne : dérogations et titres de séjours, droits sociaux.
- Les étrangers de l'espace économique européen.

#### **Identifier les modalités d'accès aux soins pour les étrangers**

- Les droits d'accès aux soins, la couverture sociale minimale AME.
- Les conditions de régularisation.
- Le secret professionnel et la personne en situation irrégulière : focus sur la maltraitance et les étrangers en situation irrégulière, quel positionnement ?
- Les étrangers en situation de rétention et l'accès aux soins.

#### **Appréhender la spécificité des mineurs étrangers isolés**

- La clarification du statut de mineur étranger isolé : évaluation, litiges autour de l'âge.
- Les conditions d'accès aux soins : ASE.
- Le focus sur les mineurs hors dispositif : qu'est-ce que cela signifie, quels critères ?

### Méthodes

- Apports théoriques.
- Études de cas.
- Analyses de situations.

## Personnes concernées

Tout professionnel de santé.

## Valeur ajoutée

Cette formation allie apports théoriques et transferts dans la pratique. En alternance, le formateur s'appuie sur des cas pratiques, de la jurisprudence et le cadre légal permettant ainsi l'appropriation des principes des droits des étrangers.

## Pré-requis

Aucun

## Dispositif d'évaluation

### **L'ÉVALUATION SERA RÉALISÉE À L'AIDE DES CRITÈRES SUIVANTS :**

- Les attentes des participants seront recueillies par le formateur lors du lancement de la formation et confrontées aux objectifs de formation.
- Les acquis / les connaissances seront évalués en début et en fin de formation par l'intermédiaire d'un outil proposé par le formateur (quiz de connaissances, questionnaire, exercice de reformulation, mise en situation...).
- La satisfaction des participants à l'issue de la formation sera évaluée lors d'un tour de table, le cas échéant en présence du commanditaire de la formation, et à l'aide d'un questionnaire individuel « à chaud » portant sur l'atteinte des objectifs, le programme de formation, les méthodes d'animation et la qualité globale de l'intervention.
- A distance de la formation : il appartiendra aux stagiaires d'analyser les effets de la formation sur les pratiques individuelles et collectives de travail , notamment lors de leur entretien professionnel. Des outils pourront être suggérés pendant la formation (plans d'action, préfiguration d'un plan d'amélioration des pratiques individuelles et collectives, grille de suivi personnalisé de mesure d'impact...).

Mise à jour le : **29/05/2024**